



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Mortalité routière des cyclistes

Question écrite n° 44973

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de M. le ministre délégué auprès de la ministre de la transition écologique, chargé des transports, sur le bilan 2021 de la sécurité routière qui, avec 2 947 personnes mortes sur les routes de France métropolitaine, est très légèrement supérieur au niveau de 2020, le plus bas jamais enregistré depuis l'après-Guerre en raison de la réduction de la circulation liée à la crise sanitaire. Si la mortalité routière est en baisse chez les automobilistes et les utilisateurs de deux-roues motorisés, le bilan est moins positif pour les cyclistes avec 226 décès enregistrés, soit 48 de plus qu'en 2020, ainsi que les utilisateurs de trottinettes électriques avec 22 utilisateurs décédés. Aussi, il souhaiterait connaître sa position sur ce phénomène inquiétant.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Portarrieu](#)

Circonscription : Haute-Garonne (5^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44973

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mars 2022](#), page 1815

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)